



Séparation et bien commun

Par **Manonbeyler**, le **04/04/2018** à **21:03**

Bonjour, mon conjoint et moi sommes pacsés et tous les deux propriétaires à part égales d'un appartement.

Nous sommes SEPARES et il a souhaité quitter le domicile me demandant de payer la part entière de notre crédit immobilier en attendant la vente. Chose que j'ai faite car je n'ai pas eu le choix. Nous disposons d'un compte joint à la banque pour ce crédit.

Ce crédit est d'un montant que je ne pourrais assumer sur plusieurs moi. Notre banquier à ma demande a refusé toute suspension, ou modification du montant.

Quelles sont mes recours ?

Merci